

LES PERMANENCES DE L'ADIL EN AOÛT 2026

- L'ADIL informe et conseille, par téléphone ou sur rendez-vous, au **siège social**, 34 rue Général Delestraint à Bourg en Bresse :
 - du lundi au jeudi, de 9h à 18h
 - et le vendredi de 9h à 17h
- Proche des habitants, l'ADIL assure également un service de proximité grâce à des **permanences** départementales dans certaines villes du département, à des dates précises.

Un conseil neutre et gratuit

L'ADIL de l'Ain, Agence Départementale d'Information sur le Logement est un organisme indépendant, à but non lucratif.

Elle a pour mission d'informer et d'assurer un conseil **neutre et gratuit** sur le logement.

Pour toutes ces permanences, prendre RDV au 04 74 21 82 77

BOURG Maison de la Justice et du Droit : 34 Cours de Verdun

- mercredi 26 août de 9h à 12h

Gex : à la Maison France services, 167 rue de Genève à Gex.

- jeudi 20 août de 9h 30 à 12h 30

Nantua : lundi 3 août de 9h à 12h, à France Services Haut Bugey, 33 rue de l'Hôtel de ville

Oyonnax : lundi 3 août de 14h à 17h, dans les locaux de Haut Bugey Agglomération, 57 rue René Nicod, 01110 Oyonnax

Saint Genis Pouilly :

- jeudi 6 août de 9h30 à 12h et de 14h à 17h à la Mairie, 94 av de la République
- jeudi 20 août de 14h à 17h à la Mairie, 94 av de la République

Les permanences suivantes sont annulées pour le mois d'août : Belley, Ambérieu en Bugey, Châtillon sur Chalaronne, Trévoux, Miribel, Valserhône et le 2è mercredi à la MJD.